

Opération de Développement Rural – Stavelot

Compte-Rendu de la présentation de l'esquisse à la population de la Fiche-projet « Aménagement d'une place de rencontre à Coo » 22/09/25

Ordre du jour :

1. L'Opération de Développement Rural de Stavelot
2. Etat des lieux concernant la place de Coo
3. Présentation de l'esquisse du projet d'aménagement d'une place de rencontre à Coo
4. Echanges, questions & réponses
5. Clôture

20h10, Geraldine Barbry, Présidente de la CLDR, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1. L'Opération de Développement Rural à Stavelot (ODR)

Didier Fortemaison présente l'ordre du jour et explique qu'une ODR est avant tout une réflexion collective sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale : agriculture, économie, emploi, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, mobilité, logement, actions culturelle et associative...

De cette réflexion et sur base d'un diagnostic participatif, naît un programme qui fixe des objectifs et des projets pour les dix ans à venir : Le Programme Communal de Développement Rural, le PCDR.

Lors du processus participatif de l'ODR, ont été consultés des personnes ressources, des associations locales ainsi que des publics cibles. Des consultations villageoises ont également eu lieu dans les villages de Amermont, Beaumont, **Coo**, Francheville, Francorchamps, Hockai, Masta, Parfondruy, Stavelot et Ster.

En janvier 2023, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été mise sur pied. Composée de 35 citoyens et de 5 représentants politiques actuellement, l'objectif de la CLDR était d'établir un diagnostic partagé et de définir les objectifs et des projets pour la commune de Stavelot.

Au total, la CLDR a priorisé 27 projets pour le territoire stavelotain qui pourraient être mis en œuvre dans les 10 prochaines années.

« La création d'une place de convivialité à Coo » ressort en première position dans cette priorisation ! Il est nécessaire à ce stade d'affiner les aménagements souhaités et de les budgétiser. Pour cela, l'avis des Cooytais-es sur la première esquisse est primordial pour que le projet prenne la bonne direction souhaitée par les villageois. A ce stade rien n'est figé, il s'agit d'une « première pièce à casser » qui est présentée à la population.

Lorsque le PCDR sera approuvé par le Gouvernement wallon, la commune pourra solliciter des subventions pour la mise en œuvre de projets repris dans le PCDR.

Pour ce type d'aménagement « d'espaces publics dédiés à la convivialité et d'espaces partagés », le taux de subvention est de 80% sur une assiette maximale de 500.000€. La commune pourrait donc bénéficier de 400.000€ pour autant que le projet atteigne au moins 500.000€. En cas de dépassement de l'assiette, le solde devrait être pris en charge intégralement par la commune.

2. Etat des lieux concernant la place de Coo

Les remarques positives et négatives récoltées lors des consultations, de même que les contraintes, opportunités, et les souhaits d'aménagements sont présentées à la population.



Aucune question ni remarque ne sont formulée.

3. Présentation de la première esquisse pour la place de Coo

Fabrice Léonard, co-auteur de programme, présente la première esquisse telle que proposée actuellement.



L'auteur propose différents aménagements :

- Au niveau de la **mobilité**, rétrécissement de la voirie et création d'une légère sinuosité, à l'image d'une rivière, qui permet de réduire la vitesse des véhicules et de créer des espaces terrasses. Il émet l'idée qu'il serait intéressant d'avoir la rue à sens unique. Des potelets permettront de délimiter l'espace voirie et l'espace convivial
- Création d'un **podium surplombant l'Amblève** (Ø 12 m). Cela permet de répondre aux demandes émises d'optimiser la vue sur l'Amblève, sur les arches du pont. Le podium pourrait être utilisé en cas de concert par exemple. Tout autour de la partie du podium qui surplombe l'Amblève, il y aura des garde-corps de sécurité avec treillis métallique pour éviter les chutes. Le podium est muni d'une rampe d'accès pour les PMR et poussettes. Un rebord est prévu pour éviter les

chutes côté « esplanade ». Pour créer la place nécessaire au podium, un arbre de berge actuellement présent devra être abattu.

Il y a également nécessité de casser le muret pour installer le podium. Ce muret a vraisemblablement été installé comme système anti-crue, même si dans les faits, le débordement se fait plus en aval au niveau du camping. Néanmoins pour garder l'étanchéité en cas de crue, il y a possibilité d'installer sous le podium une barrière étanche mobile verticalement, qui, avec un système de flotteur sera actionnée naturellement par la montée des eaux. Ce système est donc un système automatique sans besoin d'intervention humaine. Pas de moteur, pas de risque de panne, il faut néanmoins l'entretenir comme tout autre ouvrage.



- **Espace perméable mixte** (gazon/pavés/gravier aux choix) qui suit la courbure du cercle. Ce type d'aménagement permet de limiter la tonte. La présence de gazon devrait aussi avoir un « effet de porte » pour les automobilistes et limiterait un peu la vitesse des véhicules. Un aménagement identique a été réalisé à Rahier.



Exemple de revêtement perméable avec une résille en matière recyclée



- A gauche du podium, une terrasse en bois permettra de surplomber la rivière en étant plus proche de la surface l'eau, pour donner une perspective plus intéressante sur l'Amblève et les arches du pont. Permet également de dégager de l'espace pour accéder à la rampe du podium et d'optimiser l'espace.
- **Des Lampadaires** sont imaginés sur la partie asphaltée
- Un **espace mixte** est prévu pour y installer de façon éphémère des chalets de Noël, un marché de produit locaux, une fête foraine, ...



- Des **motos** et vélos pourront encore se stationner à l'entrée de la place. Les bornes électriques pour les vélos seraient déplacées à cet endroit aussi.
- Vue depuis le pont de la cascade



L'esquisse actuelle propose de garder l'espace « ouvert », peu encombré, pour garder une lecture fluide du lieu et une modularité. La fourchette budgétaire est actuellement estimée entre 650 et 700.000€.

4. Echanges, questions & réponses

- 🗣️ Quelle sera la durée des travaux ? il faut penser à l'impact sur les commerçants.
 - ⇒ Avec une bonne organisation des travaux en amont, la durée sera d'environ 4 mois. On peut imaginer les travaux au printemps (pas en hiver) pour limiter les nuisances, mais il y aura tout de même un impact pour les commerces.

- 🗣️ Le pont de la cascade devient mal en point et représente un problème pour les piétons. Ne faut-il pas en profiter pour refaire le pont en même temps ?
 - ⇒ On peut entendre les autres problèmes, mais le projet actuel tente de répondre au constat formulé en 2022 pour la création d'un espace de convivialité. Le pont appartient au SPW.

- 🗣️ Il y a des problèmes de sécurité sur la voirie, les piétons marchent n'importe où et n'importe comment sur la rue et sur le pont. Il y a parfois une file de 20 personnes chez le marchand de glaces qui déborde sur la voirie. On est plusieurs à avoir failli renverser des piétons.
 - ⇒ Le centre de Coo fait l'objet actuellement d'une réflexion avec le SPW pour être mis en « zone de rencontre 20 km/h », c'est-à-dire un espace partagé par tous les utilisateurs (piétons, motos, voitures). Il n'y aurait plus de trottoirs. Des panneaux, des chicane sont envisageables mais il faut penser aux camions et livreurs qui doivent tout de même passer pour desservir les commerces et le village.
La solution parfaite n'existe pas, mais ce système fonctionne relativement bien ailleurs.
 - ⇒ Les piétons passeront davantage par l'espace de convivialité et seront moins présents sur la voirie. Le problème reste néanmoins présent pour la circulation sur les ponts.

- 🗣️ Pourquoi ne pas supprimer le parking 2 roues pour y mettre des jeux enfants ?
 - ⇒ L'endroit en contre haut de la rivière n'est peut-être pas le meilleur endroit pour laisser jouer des enfants. Il était question dans les demandes des jeux de type « terrain de pétanque », pas spécialement de jeux d'enfants. Un terrain de pétanque peut être envisagé dans l'espace mixte et prévu pour être recouvert par des chalets lors d'événements éphémères.

- 🗣️ Il faut aussi soigner l'entrée du village pour être cohérent, mettre un panneau « bienvenue à Coo », créer un effet d'accueil au niveau du pont de la cascade.
 - ⇒ Cela peut être envisagé dans un second temps, mais le projet tente de répondre à la demande d'un espace de convivialité. Il faut faire la connexion piétonne avec les ponts. La création de la place pourrait être le point de départ du réaménagement progressif de Coo.

- 🗣️ Pourquoi le podium est prévu en béton et pas en bois comme le ponton ?
 - ⇒ Pour une question d'entretien, de risque de glissade, de durabilité. Mais on pourrait l'imaginer en bois si l'idée était retenue.

- 🗣️ Mettre la voirie à sens unique sera contraignant pour les riverains !

- ⇒ Si on veut diminuer la vitesse, la rue devrait être plus étroite, donc en sens unique. Mais le choix est aussi politique, avec accord du SPW. On peut revoir le projet avec une voirie en double sens, il faudra alors un peu rogner sur l'espace de convivialité.
 - ⇒ Ou alors faire une alternance du sens giratoire ? mettre une borne qui se relève au centre de la rue, en fonction des horaires, des périodes de l'année ? Une circulation locale exclusive ?
 - ⇒ Que l'on fasse 1 ou 2 bandes de circulation, ça n'impactera pas très fort le projet dans son ensemble, on pourra le revoir après. Pour l'instant Il faut se concentrer sur le projet global. Il doit correspondre au souhait et besoin des villageois.
 - ⇒ Il faudra bien réfléchir sur la manière la plus adéquate de fonctionner pour la circulation routière.
- ☛ Il y a déjà des problèmes de parking « sauvage » par les touristes. Supprimer les places de parking va accentuer le problème, pas certains qu'ils iront se garer sur le grand parking.
 - ⇒ Il y a 40 places de parking actuellement sur la place, la moitié est occupée par les travailleurs HoReCa, on parle de 20 places de parking effectives, ça ne représente pas grand-chose sur la totalité des places.
 - ☛ Il faut garder des places de parking à Coo, quand Plopsa prend toutes les voitures sur son parking en bas, il n'y a personne qui vient dans l'HoReCa à Coo. Les places parkings doivent aussi rester moins cher que chez Plopsa pour faire venir les touristes.
 - ☛ Quelle proposition pour des toilettes publiques ?
 - ⇒ Proposer une solution qui s'intègre. Pas de création de locaux fixes possible, mais une solution déplaçable (autre que les *cathy cabine*), un petit volume en bois, accessible au PMR. Payante ou pas, à charge de collectivité ou non, c'est un choix politique.
 - ⇒ Pourquoi pas des WC touristiques côté de la friterie, de l'autre côté du pont ?
 - ☛ Quelle proposition pour l'éclairage décoratif ?
 - ⇒ Il a été relevé en CLDR l'impact négatif de trop d'éclairage sur la faune nocturne. Il était envisagé un éclairage décoratif sur l'Amblève mais la proposition a été écartée. Il est prévu de créer un éclairage fonctionnel sur la place (lampadaire).
 - ⇒ Mettre de l'éclairage pour valoriser certains arbres et bâtiments pour l'esthétique.
 - ☛ Avoir une égalité de surface des terrasses entre bâtiment HoReCa. Avoir une harmonie dans le mobilier de terrasse.
 - ⇒ Oui, ce sera à voir par la suite avec l'Echevine du Tourisme.
 - ☛ Ne faudrait-il pas prévoir des systèmes de surveillance pour éviter du vandalisme (cfr toilettes au S.I.) ?
 - ⇒ Oui, la commune le prévoit systématiquement dans les nouveaux aménagements.
 - ☛ Y-a-t-il des aménagements électriques pour la régie sur le podium ?
 - ⇒ Ça pourra faire partie du projet.

Bertrand Lecloux demande si pour les personnes présentes, il a des éléments du projet qui n'ont pas

lieu d'être, ou au contraire, des éléments supplémentaires à ajouter ? Qui est totalement opposé au projet ?

⇒ La totalité des personnes présentes valident globalement la première esquisse du projet.

Des feuilles sont distribuées aux participants pour leur permettre de mettre par écrit leurs dernières remarques sur le projet et faire part des éléments qui selon eux devrait être conservés ou être revus. Synthèse et pondération des remarques récoltées :

Eléments de l'esquisse à conserver	Eléments de l'esquisse à revoir
Commentaires positifs comme « beau projet »	Gestion de la circulation (X3)
Ne pas oublier d'inclure des toilettes publiques	Diminuer le prix des parkings pour les rendre plus attractifs
Mettre des caméras	Plus de verdure. Si pas en hauteur, au moins au sol
La route qui sinue	Signalétique plus visible des parking
Le parking PMR	Ajouter une fontaine
	Déplacer le parking motos/vélos pour y faire une aire de jeux (pétanque...) et pour le glacier
	Faire le podium tout en bois strié
	Prévoir un parking auto gratuit pour les riverains

Le projet va pouvoir continuer d'évoluer sur bases des remarques formulées. L'auteur de programme prendra contact avec les instances supérieures compétentes (Urbanisme, GISER, Contrat de rivière, ...) pour renseignements et conditions d'autorisation.

5. Clôture

Les participants sont remerciés pour leur présence et leurs échanges constructifs.

Le compte-rendu de la réunion sera mis sur le site internet dédié à l'Opération de Développement rural.

Personnes présentes

PRENOM – NOM	Villages
Jeanine BERTRAND	Coo
Georges BLAISE	Coo
Jocelyne COLINET	Coo
Jean Pol HARMEGNIES	Coo
Francine MONFORT	Coo
Jean-Pierre CARTELLE	Coo
Jonathan BECKERS	Coo
Jessica MAQUET	Coo
Jacqueline LEMAIRE	Coo
Dominique LIPPENS	Biester
Nadine JEHONHEIM	Coo
Jean-Pierre MONFORT	Coo

Elisabeth PRINCE	Coo
Raphaël PEKUS	Coo
Stéphane MARIN	Coo
Lara MECH	Coo
Henri COMPERE	Petit Coo
Julien BODSON	Coo
René BLOM	Coo
Sylvia BLOM-SCHOOFS	Coo
Philippe CONSTANT + épouse	Coo
Terence CONSTANT	Coo
Jacqueline PEREE	Coo
Membres de la CLDR	
Géraldine BARBRY (Présidente)	Stéphane MARIN
Représentants politiques	
Nathalie RENTMEISTER	Raymond KOCKELMANN
Damien LEGRAS	

Pour la FRW : Bertrand LECLOUX et Didier FORTEMAISON, agents de développement.

Pour le Bureau d'études : Fabrice Léonard

Fin de réunion à 21h50

Pour la *FRW*,
Fortemaison Didier et Bertrand Lecloux